



SNUipp65 BP 841 65008 Tarbes Cedex  
Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes  
Tel : 05 62 34 90 54 Fax : 05 62 34 91 06  
Email : [snu65@snuipp.fr](mailto:snu65@snuipp.fr) Site : <http://65.snuipp.fr/>



C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

**Élections professionnelles**

Du 13 au 20 octobre, je vote  et 

**Il est urgent de changer la donne !**  
vote électronique uniquement, identifiant, mot de passe,  
le gouvernement a modifié les modalités du scrutin. Voudrait-il nous faire taire ?  
**Ne nous laissons pas faire ! Votons massivement.**

## Elections Professionnelles : Phase 2 : Récupérer son mot de passe

**"Ce n'est pas compliqué : la preuve, nous l'avons fait !!!"** (deux représentantes du SNUipp-FSU 65 qui préfèrent garder l'anonymat)

-Depuis hier, jeudi 22 septembre, vous pouvez récupérer votre mot de passe sur internet. Vous avez jusqu'au 20 octobre 16 h pour ce faire. Cependant, nous vous conseillons par prudence de le récupérer avant la date-butoir. En effet les deux personnes qui ont fait la démarche ce matin n'ont toujours pas reçu, 2 heures après, leur mot de passe sur leurs messageries personnelles. Vous trouverez en P.J un rappel de la procédure de récupération du mot de passe. Nous joignons un petit pense-bête que chaque collègue pourra compléter et conserver précieusement afin d'être muni au moment du vote des deux éléments indispensables (identifiant et mot de passe). Ceci leur évitera les désagréments liés par exemple à une notice de vote égarée (si vous avez déjà égaré votre notice de vote, grrrrr..., sachez que vous pouvez récupérer votre identifiant jusqu'au 12 octobre 8h; là-aussi, prudence avec la date-butoir).

Pour tout problème rencontré, n'hésitez pas à vous mettre en contact avec le SNUipp-FSU 65.

-Le SNUipp est intervenu auprès de la DOS pour demander à ce que les instructions de vote pour les contractuels leur soient envoyées sur leur lieu de travail (il était prévu qu'ils aillent les chercher des "quatre coins" du département au lycée Mendès-France à Vic !!!)

## Direction d'école :

-A l'initiative du SNUipp, l'intersyndicale du 65 s'est concertée pour envoyer une lettre commune à l'I.A lui demandant une réponse rapide sur deux questions sensibles. Vous trouverez en P.J cette lettre commune signée par le SE, le SGEN et le SNUipp.

-Par ailleurs, à la demande de plusieurs directeurs, vous trouverez aussi en P.J un modèle de lettre pour les directeurs de 3 classes et moins pour demander à leur IEN l'autorisation d'être dégagés de 10 h de service au titre de l'Aide Personnalisée.

Cordialement

Joëlle Noguère et Roselyne Bergé-Sarthou



Le service public d'éducation, nos métiers,  
on les aime, *ensemble* on les défend !

